

a) l'éducation minutieuse, patiente, de l'organisation et de l'avant-garde ouvrière sur la place précise du contrôle ouvrier dans la stratégie de transition : « la période de propagande doit inévitablement précéder la pénétration du mot d'ordre dans les masses » ;

b) le mot d'ordre ne peut être avancé que dans une situation politique bien déterminée et non être appliqué mécaniquement. « Le contrôle ouvrier n'est réalisable qu'à la condition d'un changement brutal du rapport de forces au désavantage de la bourgeoisie et de son Etat. » Par exemple : « Brandier et son ombre gauche, Urbahns ; mettaient en avant le mot d'ordre du contrôle sur la production indépendamment de la situation politique. Il n'en est rien sorti, sinon un discrédit du mot d'ordre lui-même. » Il faut donc faire une analyse précise de la situation politique pour voir si elle est prête à la mise en avant de tels mots d'ordre.

c) il ne suffit pas que la situation soit propice. Encore faut-il que la classe ouvrière soit prête à la recevoir et à comprendre le mot d'ordre. Il faut tâter le pouls de la classe ouvrière, jauger son niveau de conscience, la préparer par une agitation partant des préoccupations défensives et pouvant prendre la forme « d'enquête ouvrière » ;

d) enfin rien ne sert de venir avec le mot d'ordre de contrôle ouvrier après les fermetures d'usines, après les licenciements en expliquant que le contrôle ouvrier aurait été la riposte adéquate. Le mot d'ordre de contrôle ouvrier doit avoir une application préventive et pour cela il doit prendre un contenu précis concernant telle ou telle région, telle ou telle usine menacée. L'agitation révolutionnaire doit préparer les ouvriers à répondre à la fermeture d'usine, et non seulement les ouvriers concernés mais la population qui vit autour de l'usine, les ouvriers des usines voisines, etc. Cela veut dire qu'il faut avoir prévu par une analyse les branches les plus menacées, les modalités de leur crise, les solutions patronales, la riposte possible : « il faut commencer par en bas, à l'usine, à l'atelier. Il faut vérifier et essayer le problème de contrôle ouvrier sur l'exemple de quelques entreprises industrielles, bancaires et commerciales typiques. Il faut prendre pour point de départ des cas particulièrement probants de spéculation, de lock-out voilé, de domination frauduleuse, de profits ayant pour but une diminution des salaires, ou d'une organisation frauduleuse de prix qui revient au même... »

Le contrôle ouvrier signifie donc la contestation et le procès du pouvoir patronal ; le double pouvoir dans l'entreprise et en aucun cas la cogestion ou la prise de responsabilités de quelque nature dans l'entreprise capitaliste. L'actualité du contrôle ouvrier découle de l'actualité de la stratégie de transition. A l'époque où les capitalistes repoussent les revendications ouvrières en expliquant que tout est lié, le prix et les salaires, qu'on ne peut remettre en cause une cohésion économique planifiée à grand peine, la classe ouvrière est en droit de mettre en doute le bien-fondé de ces liaisons qui la lèsent, et les normes de cette cohésion qu'on lui oppose. Elle ressent le besoin de contester et remettre en cause les « mécanismes économiques » que la bourgeoisie présente comme naturels. Trotsky expliquait déjà que « le contrôle ouvrier sur les frais de production et sur les bénéfices commerciaux est la seule forme de lutte réelle pour la réduction des prix. »

Mandel précise : « S'il se contente de lutter périodiquement pour des adaptations ou des augmentations de salaires, le mouvement syndical est sûr d'être berné. Toute la logique de la lutte des classes l'amène à contester les rapports entre prix et salaires, salaire et monnaie, augmentations des salaires et augmentations de la productivité que le patronat et les gouvernements à sa solde cherchent à leur imposer comme inévitables. Mais cette contestation ne peut se faire efficacement, c'est-à-dire en connaissance de cause que si les livres de comptes sont ouverts, que si le secret bancaire est levé, et si les travailleurs font surgir au grand jour tous les mécanismes secrets du profit et de l'exploitation capitaliste... Dans ce sens cette revendication de contrôle ouvrier est éminemment anticapitaliste. Car le capitalisme ne se caractérise en définitive ni par de bas salaires, ni même par un grand nombre de chômeurs. Il se caractérise par le fait que le capital, que les capitalistes, commandent aux hommes et aux machines. Contester ce droit de commande, lui opposer un pouvoir d'une autre nature, c'est commencer dans les faits le renversement du régime capitaliste. »

Cette contestation prend en pratique la forme de l'exigence de l'ouverture des livres de comptes ; de l'exercice du veto ouvrier sur les licenciements, fermetures d'usines, augmentations de cadences ; de la contestation de la politique et des critères d'investissements, de l'organisation et de la gestion du secteur nationalisé (tarifs préférentiels, etc.). Par exemple, « l'application concrète du principe de contrôle ouvrier implique la réouverture forcée d'entreprises fermées par leur patron, et leur gestion par les travailleurs eux-mêmes ; elle implique que des fonds soient débloqués à la charge de la classe capitaliste dans son ensemble pour permettre le fonctionnement de ces entreprises dans une phase de transition, avant que n'intervienne la création d'entreprises modernes, propriété publique, gérées sous contrôle ouvrier, pour prendre la relève de ces vieilles boîtes » (Mandel).

Enfin on ne peut lancer en l'air le thème de contrôle ouvrier sans dire et préciser qui va l'appliquer. Seule la masse ouvrière mobilisée, organisée en comités de contrôle peut exercer une surveillance réelle sur les stocks, le volume de production, la gestion patronale. Le contrôle ouvrier n'est pas affaire de bureaucrates syndicaux mais l'affaire de l'ensemble des travailleurs ; il doit être exercé par eux et par leurs élus révocables. Et plus que jamais la totalité des discussions avec le patronat et des résultats de la surveillance doivent être rendus publics sans restriction.

#### IV. A NOUS DE JOUER

Nous avons brièvement rappelé les tendances d'évolution de la période et les principes fondamentaux de la stratégie de transition. De ces données, on ne peut déduire mécaniquement et automatiquement les tâches de l'avant-garde révolutionnaire. Cette déduction doit passer par une médiation : quelle est la place et la réalité de l'organisation d'avant-garde dans le contexte politique précis. On ne peut concevoir cette avant-garde comme une surcharge dans le tableau, un simple rajout, mais bien comme le pivot à partir duquel se répartissent et s'organisent les forces en présence, le foyer à partir duquel s'éclaire le faisceau des possibilités historiques dans les mois qui viennent.

##### 1) LE POUVOIR

La bourgeoisie française n'a pas les reins solides. Après Mai, à la recherche de nouvelles issues et de solutions rapides, elle a cru pouvoir se débarrasser de De Gaulle. Sa politique de grandeur, de prestige appuyée par une « Europe française » fière et digne face aux U.S.A., ayant fait faillite, son inspirateur devenait superflu.

Ce que la bourgeoisie a oublié dans l'opération, c'est que le bonapartisme est l'une des caractéristiques quasiment indispensables de l'Etat fort. De Gaulle parti, sa politique vaincue et reniée, le conglomerat bureaucratique qu'il avait soudé autour de lui s'est lézardé. Chacun prétend à l'héritage pour le dilapider plutôt que pour le faire fructifier. Le temps presse.